

Allocations familiales—Loi

mort. Cet article inquiète énormément les associations de recherche et les parents des enfants disparus. Il faudrait le retirer, à notre avis. Les femmes autochtones sont des cas uniques à ce sujet, mais on a refusé de les entendre. Le projet de loi à l'étude aura donc d'énormes répercussions sur leur famille et leur communauté.

Le projet de loi C-70 est une trahison qui hantera le gouvernement. N'avait-il pas promis de tenir des consultations? Cette promesse est devenue une sinistre farce. Des groupes très compétents ont dénoncé unanimement la désindexation à deux reprises devant le comité. Le gouvernement les a oubliés, mais je sais qu'ils n'oublieront pas le gouvernement, eux. Le gouvernement a promis de maintenir les programmes sociaux universels. L'universalité était un principe sacré à l'entendre. Je viens de démontrer comment il a sapé ce principe dans le projet de loi C-70.

Vous rappelez vous du débat entre les chefs de parti, monsieur le Président? Le premier ministre avait déclaré qu'il allait prêter une oreille attentive aux problèmes des femmes, qu'elles jouiraient de l'égalité au sein de notre société et qu'il mettrait l'accent sur la condition féminine. Il n'y a pas de main morte actuellement en matière de condition féminine. Il s'attaque aux femmes et à leurs enfants. Les femmes n'ont jamais cessé de nous répéter qu'elle avait perdu toute confiance en cet homme. Même le groupe consultatif du gouvernement a dénoncé vertement cette mesure.

Les conservateurs, et le ministre qui est maintenant à la Chambre, ne cessent de dire qu'ils veulent aider les plus démunis. Or, les données démontrent que le projet de loi C-70 et les autres mesures budgétaires nuiront aux familles les plus nécessiteuses. Encore des belles paroles et des promesses qui s'envolent en fumée. Le gouvernement a déclaré qu'il recommanderait des compressions dans les programmes sociaux lorsque l'état de l'économie s'améliorerait. Le gouvernement prétend maintenant que l'économie va mieux, qu'il y a plus d'emplois, mais il ne veut pas revenir sur sa position.

Nous conjurons le gouvernement d'inclure une mesure de temporisation dans le projet de loi C-70. Nous avons essayé de proposer des amendements en comité et maintenant à l'étape du rapport afin de reporter d'un an l'étude de ce projet de loi si le gouvernement refusait d'y renoncer. Mais le gouvernement n'en a pas tenu compte, ce qui montre soit qu'il a menti au peuple sur ses intentions, soit qu'il ment maintenant lorsqu'il dit que l'économie va mieux.

Une voix: A l'ordre.

Mme Mitchell: Je tiens à affirmer qu'en refusant de reconsidérer ce projet de loi C-70 nuisible pour les femmes, les enfants, les familles et en fin de compte pour le pays tout entier, en dépit des recommandations unanimes de tous les témoins experts qui ont comparu et en dépit de la vague de protestations massive nationale exprimée sous forme de pétitions, en reniant les unes après les autres ses promesses, le gouvernement, qui voulait truquer les faits, s'est définitivement coupé de l'appui des Canadiens. Les Canadiens ne croient plus à la sincérité et à l'humanité de ce gouvernement.

● (1540)

M. Kilgour: Monsieur le Président, j'aimerais poser ma question à la députée de Vancouver-Est (M^{me} Mitchell). La députée n'a cessé d'émailler son discours de termes comme

«progressiste». Elle a aussi parlé d'aider les pauvres et les économiquement faibles. Reconnaît-elle, comme l'a fait je crois son chef de parti ce matin, que le projet de loi C-70 aidera les mères économiquement faibles et leurs enfants pendant les cinq prochaines années et diminuera les fonds versés aux mères à revenu élevé et à leurs enfants? Si je comprends bien la notion de «progressisme»...

Mme Mitchell: Vous ne la comprenez pas.

M. Kilgour: ... il s'agit de mettre plus à contribution les gros revenus et d'aider les faibles revenus. La députée pourrait-elle dire à la Chambre comment elle situe les familles à faible revenu dans le contexte de ce projet de loi?

Mme Mitchell: Monsieur le Président, c'est une interprétation saugrenue de la notion de législation progressiste.

M. Frith: C'est la définition des progressistes conservateurs.

Mme Mitchell: Oui, la notion de «progressiste» prend un sens particulier quand on parle de progressistes conservateurs. Mais franchement, que répondre de plus?

M. Kilgour: Répondez à ma question.

Mme Mitchell: J'ai montré dans tout mon discours que les conservateurs diminuaient l'indexation des allocations familiales des pauvres et qu'évidemment ils en souffriraient. Pendant ce temps, le prix des vêtements, de l'alimentation, etc. continue d'augmenter. Évidemment qu'ils en souffrent. Comme le ministre l'a lui-même dit, on ne peut pas considérer ce projet de loi indépendamment de toutes les autres mesures du budget. J'ai montré que d'après les documents du CCDS et du Conseil national du bien-être social, c'étaient incontestablement les familles aux plus faibles revenus qui allaient être les plus durement touchées. Les conservateurs lèsent ces familles, et d'autres contribuables en sont aussi de leur poche.

M. Kilgour: Monsieur le Président, soit dit en toute déférence, nous devons être honnêtes les uns envers les autres. La députée vient de dire que nous ne devons pas envisager le projet de loi isolément d'autres projets de loi. Un seul texte est à l'étude. Est-elle au courant du crédit d'impôt pour enfants et sait-elle que la mesure à l'étude va mettre plus d'argent entre les mains des familles à faible revenu, mères et enfants, qu'elles n'en ont maintenant? Je la prie de bien vouloir faire porter son intervention sur le projet de loi et non sur 17 autres projets de loi ou sujets. Ma question ne vise que le projet de loi C-70, et je prétends que c'est l'erreur qui imprègne tous les arguments de la députée.

Mme Mitchell: Monsieur le Président, comment une mère peut-elle avoir plus d'argent entre les mains par suite du projet de loi, quand le coût de la vie monte de 4 p. 100 et que le ministre n'accorde que 1 p. 100 pour tout rajustement! Comment peut-elle avoir plus d'argent en poche quand ce qu'elle achète coûte plus cher?

M. Kilgour: C'est ce qu'on appelle un crédit d'impôt.

Mme Mitchell: Parlons du monde réel, de la valeur réelle de l'argent et de ce qu'une mère doit payer à l'épicerie. C'est ridicule de vouloir donner aux familles canadiennes l'impression que le ministre fait preuve de générosité en accordant 1 p. 100 par enfant par mois alors qu'il devrait donner quatre fois plus comme indexation au coût de la vie réel. Il est inconcevable que le député puisse soutenir cet argument.